



**Les Échanges économiques entre
l'Italie et l'Iran
La coopération dans le secteur
automobile**

Farian SABAHI *

Jafar Javadi est iranien. Il est consultant chez le fabricant italien d'automobile Fiat. C'est lui l'homme qui a permis à Herbert Demel, administrateur délégué de la société turinoise il y'a quelques mois, de conclure en janvier 2005 l'accord avec l'iranien PARS Industrial Development Foundation. « Nous avons quitté Turin le 25 janvier et deux jours après nous étions de retour, mais l'accord en réalité a été le fruit d'une année entière de négociations », dit Javadi, affalé sur un canapé et fumant une pipe dans sa villa perchée sur la colline. De la fenêtre du salon qui domine la ville, un panorama qui rappelle certains quartiers cossus de Téhéran.

La cinquantaine, natif de la ville de Qazvin à cent vingt kilomètres de Téhéran, Javadi est fils d'un ayatollah et son entremise entre l'Italie et l'Iran illustre le rôle des familles de mollahs dans les questions économiques. Javadi ne porte pas de cravate et sa barbe est sel et poivre comme celle de ses contemporains, les dignitaires de la République islamique. Il est diplômé en métallurgie de l'université de Birmingham et a effectué des études d'« engineering » civil à San Diego aux Etats- Unis, où il a connu sa future épouse Holly. Ses trois fils, âgés respectivement de 16, 19 et 21, ans parlent couramment le persan, l'anglais et l'italien.

« La famille a choisi Turin pour permettre à ses membres de la famille de rester ensemble : les enfants auraient dû être inscrits à Téhéran mais il est très difficile d'étudier à Téhéran et de résider à l'étranger où le père travaille souvent. De toute façon c'est un choix obligé. L'aîné étudie l'économie à Turin

ou le benjamin poursuit ses études à la prestigieuse « American School ». Le second effectue des études d'ingénieur en mécanique à Nottingham».

Les contacts de Javadi avec l'Italie remontent à plusieurs années. Déjà aux Etats-Unis où il s'occupait du développement des produits pour l'industrie automobile, il avait choisi Landra, une entreprise située à Almese dans la périphérie de Turin, pour exporter en Iran le Karevan, un minibus de sept places. Aujourd'hui, il est actionnaire de Lantec située à Avigliana, dans la province de Turin, spécialisée dans l'éclairage automobile. En outre Fiat n'est pas nouveau dans le marché iranien : il y a cinquante ans circulaient dans les rues les premiers taxis. Aujourd'hui, avec presque soixante-dix millions d'habitants, l'Iran représente un marché optimal. Il constitue également un tremplin vers les pays du golfe et les ex-républiques soviétiques.

Tandis que son épouse nous sert une tasse de thé noir accompagné des dattes fraîches, Javadi explique qu'en Iran "un litre d'essence coûte entre cinq et sept centimes d'euro, un chiffre dérisoire en raison des subventions qui causent une énorme dépense au gouvernement de la République islamique. Pour ce motif, l'Iran a décidé d'utiliser le gaz naturel pour la consommation domestique, exportant à la place du pétrole qui a excédé la quote-part de quarante dollars le baril ".

Le gaz naturel coûte cinq fois moins cher que l'or noir : environ huit dollars pour l'équivalent d'un baril de pétrole brut. Si l'Iran a porté son choix sur le savoir-faire de Fiat pour la production de véhicules de petites et moyennes dimensions fonctionnant au méthane avec un bon rapport qualité prix qui permettra de vendre ces utilitaires entre 8000 et 16 000 euros, des prix accessibles à la classe moyenne iranienne.

Pour se donner des atouts, Fiat met aux normes le coffre arrière pour recevoir la bonbonne de gaz en optimisant l'espace de la voiture, se basant sur les expériences des pays émergents comme le Brésil, l'Inde ou la Chine. Il s'agit de gaz naturel et pas de gaz liquéfié (GPL), explique Jafar Javadi, parce que moins polluant. Le ministère iranien du pétrole a, en fait, créé une structure pour l'exploitation de l'énergie respectant l'environnement éliminant l'essence avec plomb, lui substituant par des carburants sans plomb.

Géostratégiques n° 8 - Juillet 2005

Si Javadi a contribué à la conclusion de l'accord, sa signature revient à Manoucher Gharavi, le président de l'iranien PARS Industrial Development Foundation (PIDF). Gharavi est devenu célèbre pour avoir sauvé de la faillite l'entreprise de véhicules à moteur « Irankhodro », en portant la production d'automobiles de 28 000 unités par an à plus de 680 000 véhicules. Un homme issu d'une famille ordinaire, un brave manager qui, selon Javadi, "illustre l'émergence au sein de la

République islamique de dirigeants moins radicaux parmi la classe des religieux au pouvoir".

Les variables macro-économiques

L'accord signé entre l'entreprise italienne Fiat et l'iranien PIDF constitue l'un des nombreux contrats qui lient déjà économiquement Rome et Téhéran. Parmi les pays les plus peuplés du Moyen-Orient, deuxième producteur de pétrole de l'OPEP, second pays au monde pour ses réserves de gaz naturel, l'Iran a connu depuis 2000 un rythme de développement économique des plus soutenus dans la région moyen-orientale avec un taux moyen de croissance du PIB de 6%, ces dernières années.

A la base de cette croissance économique, se trouvent l'augmentation considérable des recettes d'exportation du pétrole et de ce qui a permis la mise en œuvre d'une politique fiscale et monétaire avec des effets multiplicateurs pour la consommation et l'investissement. L'amélioration du cadre économique est reflétée par des taux de croissance soutenus du PIB, comme par d'autres indicateurs telles que la réduction de la dette extérieure, l'amélioration des comptes courants, l'augmentation des réserves de change et une plus grande liquidité des grands comptes publics.

Si durant ces années les ayatollahs de la République islamique d'Iran ont consolidé leur pouvoir, malgré la perte de légitimité à l'intérieur du pays et les pressions internationales contre les violations des droits de l'homme et le programme nucléaire, c'est grâce « à l'augmentation continue et constante du prix du baril et, par conséquent, des bénéfices de l'industrie pétrolière »,

écrit Azadeh Kian-Thiébaud, auteur de l'essai intitulé *La République Islamique d'Iran* (éditions Michalon, Paris).

Cette rente permet à l'Etat, explique Azadeh Kian, de maintenir le statu quo qui éviterait la mise en œuvre de réformes structurelles mettant en péril les intérêts politiques et économiques des structures monopolistiques des bases et des familles des négociants du bazar. En 2001, la hausse du prix du pétrole a produit un excédent budgétaire de six milliards de dollars, rendant possible la redistribution d'une partie de la rente à travers les institutions sociales et les subventions, dans le but d'empêcher l'implosion de la société iranienne.

Aujourd'hui en Iran l'Etat demeure l'acteur principal d'une économie dont les performances ainsi que la majeure partie des besoins de financements publics dépendent de la tendance des prix du pétrole sur le marché international. Les recettes de ce pétrole constituent 80% de celles des exportations. Durant la dernière décennie, la contribution de l'industrie pétrolière à la formation du PIB n'a cependant été que de 10 à 20 % (22.1% en 2002), un résultat de la volonté du gouvernement pour diversifier l'économie.

Le quatrième plan de développement quinquennal (2005-2010) a été ratifié, après cinq mois de discussions parlementaires, le 17 octobre 2004, après un chaud débat qui a vu se confronter les conservateurs, opposés à une privatisation accélérée de l'économie, et les défenseurs réformistes partisans d'une plus grande ouverture et d'une révision de l'influence de l'Etat. Le quatrième plan du développement quinquennal détermine les priorités de la politique économique, la croissance de l'économie (prévue autour de 8%), le contrôle de l'inflation, d'emplois et de l'augmentation des exportations hors du pétrole (dans l'ordre de 7%).

La balance commerciale a enregistré une amélioration due à l'augmentation des prix du baril ces dernières années. Le pétrole brut demeure l'exportation principale ayant généré 81% des recettes totales durant la dernière décennie. Les valeurs des exportations ont enregistré dans l'absolu la valeur la plus élevée en 2003 (depuis la révolution de 1979) avec des prévisions d'augmentation ultérieure vue la hausse des cours du pétrole brut.

Géostratégiques n° 8 - Juillet 2005

Malgré ces développements positifs, il reste à faire face aux faiblesses structurelles de l'économie iranienne parmi lesquelles une inflation élevée, le niveau encore faible des investissements étrangers, l'efficacité insuffisante du système bancaire et la question intérieure de l'augmentation excessive de liquidité et d'un système généreux de subventions. A la stabilité intérieure s'oppose, surtout le taux de chômage élevé parmi les jeunes, qui cause chaque année le départ de près de deux cent mille Iraniens en quête d'un avenir meilleur. Ceux qui quittent le pays sont surtout ceux qui ont atteint un certain niveau d'étude.

L'Iran a un rendez-vous électoral important le 17 juin. Les élections présidentielles et l'exécution des réformes économiques fondamentales représenteront le grand défi du nouvel ordre politique que révéleront ces élections. L'incertitude des présidentielles et le choix de la politique économique qui en découlera pèseront de manière sensible sur le statu quo poursuivi par l'actuel establishment conservateur dont les intérêts sont parfois contraires à ceux des *bonyad*, bases extrêmement puissantes du point de vue politique et économique, investies à l'origine de la tâche de contrôle du patrimoine nationalisé après la révolution islamique mais qui sont transformés, plus tard, en holding d'affaires dominant une grande partie de l'économie non pétrolière.

Comme la Chine, l'Iran ambitionne de devenir une puissance technologique et économique dans la région tout en gardant son propre système politique et institutionnel, en continuant à accorder la priorité au concept de justice sociale, pilier de son idéologie politique. Les craintes de l'impact social des réformes continueront à restreindre la capacité d'intervention du gouvernement. Avec un chômage croissant, imprévisible, un fort soutien en faveur d'un processus de privatisation plus engagé, qui engendrera inévitablement la perte de nombreux postes de travail. Craignant une riposte populaire contre la réduction des subventions et la réduction des salaires, le nouveau gouvernement devra suspendre la mise en œuvre de la réforme fiscale.

INDICATEURS ECONOMIQUES

(N.B. : l'année fiscale iranienne débute le 21 mars, par exemple l'année fiscale 2002 s'étend de mars 2002 à mars 2003)

CROISSANCE ET INFLATION					
	2000	2001	2002	2003	2004*
PIB (US \$ milliards)	71.9	84.8	116.3	133.8	149.0
Croissance du PIB %	5.1	3.7	7.5	6.7	6.3
Inflation %	14.4	11.3	14.3	16.5	14.7
Chômage	15.8	16.3	15.7	11.3	n. d.
Population (millions)	66.4	67.2	68.1	68.9	69.8
Rapport Dette -PIB	0, 8	0, 5	2, 2	- 4.2.	n. d.

Source: Bank Markazi, Economic Trends second quarter 2004, EIU Country Report December 2004 -

* Estimation EIU Country Report December 2004

STRUCTURE DU PIB				
(% du total)	2000	2001	2002	2003
Agriculture	13, 6	12, 7	11, 7	11.6
Pétrole et Gaz	17, 5	15, 5	22.1	23.0
Industrie et mines	18, 9	20, 2	18, 5	18.2
Services	50, 1	52, 9	48.9	49.5

Source: Economic Trends – 1st quarter 2004/2005

COMPOSITION DU PIB				
(% du total) ^o	2000	2001	2002	2003
Consommation privée	47, 6	48, 3	43, 4	45.2
Dépenses publiques	13.8	14, 0	14, 1	12.5
Investissements lourds	26, 4	29, 0	27, 8	28.8
Exportations nettes	5, 2	2.2	3.2	2.5

Source: Economic Trends – 1st quarter 2004/2005

Géostratégiques n° 8 - Juillet 2005

COMMERCE EXTERIEUR					
(Millions US \$)	2000	2001	2002	2003	2004*
Dettes extérieures	8.000	7.500	9.200	12.100	13.300
Dettes PIB %	1, 11	0, 88	0.79	0.90	0.89
Exportations	28.461	23.904	28.237	33.788	44.683
Importations	15.207	17.468	22.326	25.847	34.297
Balance commerciale	13.154	6.536	5.911	7.941	9.386

*estimation

Source: EIU Country Report December 2004

Ouverture au commerce et aux investissements internationaux

La réduction évidente de la dette extérieure a permis ces dernières années un desserrement des restrictions des importations. Les données rapportées par la banque centrale pour le premier trimestre de l'année fiscale iranienne 2004 (mars 2004 – mars 2005) ont révélé les dépenses d'importation les plus élevées depuis la révolution de 1979, avec une variation de + 114% sur la période 1999-2003. L'Iran tente de négocier son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis 1996, mais le veto américain a bloqué cette accession pour plusieurs années.

L'attente de l'adhésion à l'OMC a été débloquée le 26 mai 2005 suite à la rencontre sur le nucléaire entre le responsable iranien programme, Rowhani, le chef de la diplomatie européenne Javier Solana et les ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne. Après des années de négociations, l'Occident a évidemment compris qu'il devait, en échange, faire un geste en direction des ayatollahs. L'adhésion à l'OMC est une contrepartie offerte par l'Union européenne, pour convaincre Téhéran d'arrêter ses programmes nucléaires. Les 148 pays membres de l'OMC ont ainsi donné, à l'unanimité, le feu vert, à l'ouverture des négociations qui seront de toute façon longues et iront de pair avec les négociations sur le nucléaire. Les Etats-Unis qui connaissaient la demande de Téhéran, n'ont pas soulevé d'objection.

La reprise des pourparlers pour l'accord de coopération commerciale (TCA) entre l'Iran et l'UE avec l'appui du Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, lié aux négociations sur la question du nucléaire iranien, pourraient permettre de desserrer, à l'avenir, les limites imposées par Washington.

La loi sur la protection des investissements étrangers (FIPA, foreign investment protection and promotion act) approuvée en mai 2002, définit les conditions d'admissibilité des investissements étrangers. Aux investissements étrangers il est exigé, en particulier, de contribuer à la croissance économique, technologique, qualitative de la production iranienne, d'augmenter les exportations et l'emploi ; de sauvegarder l'économie et l'environnement ; ainsi que la sécurité et les investissements locaux ; de ne pas consentir de concession de monopoles ou de concessions spéciales. La nouvelle législation sur les investissements étrangers admet la constitution de sociétés mixtes, entre les entreprises étrangères et iraniennes, où la part de capitaux étrangers peut même atteindre les 100 %.

Fonctionnement de l'échange commercial avec l'Italie et les investissements directs étrangers bilatéraux au niveau européen

L'Italie occupe la première place dans le classement des échanges entre l'Europe et l'Iran (3.852 milliards d'euro à novembre 2004) même si les exportations de l'Allemagne (exportateur principal), de la France et de l'Angleterre, enregistrent un plus grand dynamisme durant ces dernières années. Il faut en outre signaler que les importations de pétrole brut pèsent sensiblement dans la composition du volume global d'échange entre l'Italie et l'Iran, durant les cinq dernières années les exportations italiennes vers l'Iran ont oscillé entre 6 et 8 % du total.

Géostratégiques n° 8 - Juillet 2005**ECHANGES ITALO-IRANIENS** (en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Exportations	675	841	1.171	1.795	1.953	1.870
Variation %	-17	24, 6	39, 1	53, 4	8, 7	
Importations	1.430	2.442	2.359	1.879	1.899	1.977
Variation %	24, 5	70, 7	3, 4	20, 4	1, 05	
Solde	- 755	- 1.601	- 1.188	-84	54	
Volume des échanges	2.105	3.283	3.530	3.674	3.852	

Les valeurs de 2004 sont calculés pour les 11 premiers mois

Source: Istat (Istituto italiano di statistica)

PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX (% du total)

	1999	2000	2001	2002	2003
Exportations (fob)					
Japon	16.5	17.2	17.6	17.3	22.4
Chine	3.7	5.7	8.5	8.6	10.4
Corée du Sud					5.1
Italie	7.1	7.2	7.4	6.5	6.7
Importations(cif)					
Allemagne	10.9	9.6	10.3	10.6	12.3
Italie	7.1	5.1	6.3	9.1	8.8
France	5.4	4.9	6.4	7.9	9.3
Chine	4.8	4.8	5.4	7.4	9.2

Source: EIU Country Report December 2004

PRINCIPALI PARTNERS COMMERCIALI (UE) (valeurs en millions d'euros)

Exportations	2001	2002	2003	Var. %
Allemagne	1.926	2.198	2.678	21, 8
France	1.145	1.571	2.044	30, 1
Italie	1.171	1.796, 9	1.953	9, 0
Royaume-Uni	683, 7	631	715, 5	13, 3
Suède	205, 6	250, 4	559, 1	123
Importations				
	2001	2002	2003	Var. %
Italie	2.443	1.879, 3	1.899	1, 04
France	827	825	1.059	28, 3
Espagne	915, 2	734, 8	942, 8	28, 3
Suède	621, 1	363, 5	578, 2	59
Pays-Bas	253	714, 8	433, 5	-39, 3

Source: *Représentations diplomatiques en Iran*

Le marché iranien présente des potentialités considérables tant dans le domaine des projets infra-structuraux (transports et télécommunications) que dans ceux considérés comme stratégiques (pétrole, gaz naturel, pétrochimie, sidérurgie, industrie automobile). Des opportunités intéressantes sont offertes aux petites et moyennes entreprises italiennes dans les domaines de la sous-traitance et de l'industrie manufacturière.

La complémentarité de l'offre technologique des petites et de moyennes entreprises italiennes répond aux exigences des entreprises locales, en particulier dans l'industrie du marbre, de la mécanique et du textile, des machines-outils pour les métaux, de la céramique, du verre, de la tannerie et la chaussure, des machines agricoles pour le traitement et le conditionnement agroalimentaires. De plus l'intérêt que portent les autorités iraniennes pour le modèle de développement italien basé sur les zones industrielles présente des points de convergence autour desquels se développent les actions nécessaires afin de stimuler plus d'investissements directs.

Géostratégiques n° 8 - Juillet 2005

Toutefois au cours de la dernière année, le dynamisme politique de l'Allemagne et de la France, concurrents de l'Italie sur le marché iranien, a accompagné l'augmentation importante des exportations de Berlin et de Paris, permettant au premier d'élargir l'écart qui les sépare et au second de récupérer le relatif différentiel. Pour défendre ses positions, l'Italie a entretenu un niveau opportun de visites politiques qui ont abouti aux succès enregistrés ces dernières années. Ces quatre dernières années, avec l'appui de la diplomatie, les entreprises italiennes se sont en effet adjugés des contrats dans le secteur de la sidérurgie (Danieli, Sms Demag Italie), de la pétrochimie (Technimont, Snamprogetti, Gruppo Radici), du pétrole (Eni, Edison) et de l'énergétique (Ansaldo).

Il est à relever, en outre, une hausse des demandes d'autorisations d'investissement de la part des entreprises italiennes, presque toujours en conjonction avec des sociétés locales. Outre la signature, en janvier 2005, de l'accord, déjà cité entre la Fiat et le PIDF, pour la production de véhicules à Saveh près de la capitale Téhéran, qui sanctionne le retour de l'automobile italienne en Iran après une absence de plus de cinquante ans, il est à rappeler la production d'acier, de tubes en fibre de verre et plastique, d'outils en diamant, de tubes et de conteneurs résistants à la haute pression, couvercles métalliques pour bouteilles en verre, de semelles en polyuréthane pour chaussures, chambres froides et de mobilier pour supermarchés, et de matériel pour l'extraction et le travail des pierres et du marbre.

Dans le domaine économique trois secteurs peuvent bénéficier positivement du rôle diplomatique de l'Italie. Le secteur des transports et des télécommunications, où l'Iran accuse un retard technologique par rapport à ses voisins de la région, peut ouvrir d'intéressantes opportunités pour les entreprises italiennes. Dans ce sens, la signature du protocole d'accord dans le secteur des transports suite à la rencontre du ministre italien des transports Lunardi et son collègue iranien Khorram, en juin 2004 à Téhéran, crée les prémisses pour une collaboration active entre les parties puisqu'il prévoit la construction de routes, autoroutes, chemins de fer, aéroports, ports, méthaniers pour le transport de gaz liquide, systèmes de contrôle du trafic aérien et maritime, aéronefs et hélicoptères à usage civil.

Le secteur agroalimentaire, qui présente de fortes potentialités, constitue le second domaine de coopération entre les deux pays. Dans ce cas aussi l'appui assuré aux entreprises italiennes par la diplomatie, qui a exploité les moyens mis en place par la coopération entre les deux pays, leur a permis d'entamer des relations avec des entreprises iraniennes à travers le lancement du programme d'assistance technique en matière de pisciculture, de pêche et de certification des produits horticoles et fruitiers.

Le troisième domaine dans lequel les entreprises italiennes peuvent tirer d'intéressantes occasions est représenté par des industries matures comme le pétrole, les produits pétrochimiques, le gaz naturel et la production d'électricité. Bien que leur présence soit consolidée, dans ces domaines, les Italiens investissent en temps et en argent pour contrebalancer la concurrence de leurs homologues européens et asiatiques intéressées par les ressources énergiques de l'Iran. Comme l'explique en détail le professeur M-R. Djalili de l'Institut universitaire des hautes études de Genève et auteur de Géopolitique de l'Iran (Ed. Complexe, Bruxelles), c'est pour fuir les pressions occidentales que l'attention de l'Iran est tournée vers l'Orient.

Libéralisation économique

L'actuelle tendance du gouvernement iranien introduit une plus grande libéralisation dans le commerce pour créer les conditions favorables à l'adhésion à l'OMC et amène le pays à enregistrer lors des deux dernières années une amélioration de sa balance commerciale en raison de l'augmentation constante des prix de l'énergie. La réglementation en vigueur prévoit une faible incidence des barrières tarifaires avec une quasi totale réduction des biens soumis à autorisation, même si l'enregistrement de la facture pro-forma près du ministère du commerce reste exigé.

Les importations des biens industriels sont soumises à l'approbation technique du ministère de tutelle (dans la plupart des cas, le ministère de l'industrie et des mines) et du ministère du commerce. On ne signale pas cependant, ces dernières années, de refus d'autorisation même si parfois quelques difficultés subsistent encore (et demandes d'ordre probant en

Géostratégiques n° 8 - Juillet 2005

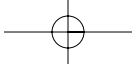
adéquation avec les cotations des biens à importer). La procédure est cependant longue et donc coûteuse pour l'importateur.

Une loi de 1997, qui a réglementé les contrats publics et les projets financés avec des fonds gouvernementaux, consacre le principe de protectionniste de la prédominance (jusqu'à 51%) d'utilisation, dans la mesure du possible, des ressources locales. Chaque exception exige l'approbation du Management and Planning Organization et du Conseil des ministres. Des restrictions spéciales concernent l'importation des produits pharmaceutiques, subordonnée à un régime restrictif et contrôlée par le ministère de la santé, régime qui prévoit une procédure complexe et longue pour la délivrance de la licence d'importation pour les nouveaux médicaments.

Une procédure particulière est appliquée par ailleurs aux importations de près de cent vingt produits relevant, entre autre, du secteur des industries mécaniques, électriques, des instruments de mesure, d'appareils médicaux et pour l'emballage, soumis à un contrôle de conformité aux normes techniques fixées par l'organisme de contrôle iranien. Pour ces produits une déclaration spéciale de conformité aux normes techniques existe, que l'importateur doit soumettre à l'approbation de l'agence de contrôle.

L'Iran est membre de nombreuses organisations internationales mais pas de l'OMC en raison du veto américain. Téhéran, a par exemple, adhéré à la Convention internationale pour la Protection de la Propriété Industrielle de Paris et est membre de l'Organisation Mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). A propos de l'application de la réglementation locale, les entreprises étrangères titulaires de marques commerciales ne peuvent en disposer légalement que si elles enregistrent leur marque en Iran. Par ailleurs, il n'existe pas en Iran de règle spécifique pour la protection des droits d'auteur et du copyright.

Farian Sabahi enseigne au Master pour manager de l'immigration à l'École de direction d'entreprise (SDA) de l'Université « Bocconi » de Milan. Journaliste professionnelle, elle collabore au quotidien « Il Sole 24 Ore » et à la Radio Suisse. Elle a été chargée du cours sur l'Iran à l'Université de Genève et est auteur du volume « Histoire de l'Iran », publié par l'éditeur milanais Bruno Mondadori dans



la collection « Storia del Novecento ». L'entretien de l'auteur avec Jafar Javadi a été publié en première page du quotidien italien Il Sole 24 ore.

* Farian SABAHI, Journaliste et enseignante au Master pour manager de l'immigration à l'École de direction d'entreprise (SDA) de l'Université « Bocconi » de Milan

Traduction de l'italien : A. SEDJAL

